



CNEH

# Préparation au concours réservé Attaché d'administration hospitalière (AAH)

en partenariat avec l'ADH\* et la FHF\*

\*Association des directeurs d'hôpital / Fédération hospitalière de France

## e-learning



Réf. : 1536

Nos partenaires



Cette préparation est destinée aux personnes qui souhaitent présenter **le concours réservé pour accéder au corps des attachés d'administration hospitalière**, conformément à l'arrêté du 28 juin 2013 et au décret du 6 février 2013 pris en application du chapitre III du titre 1<sup>er</sup> de la loi du 12 mars 2012 (loi ANT / Agents Non Titulaires).

Cette préparation apporte aux candidats **les connaissances, l'aide méthodologique et les outils de réflexion indispensables à leur réussite**. L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé qui ont pour rôle **de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé** tout au long de leur préparation.



## DES TAUX DE RÉUSSITE SIGNIFICATIFS

**97%** de réussite pour les stagiaires accompagnés par le CNEH depuis juin 2013



## OBJECTIFS

Pour l'épreuve écrite d'admissibilité

- Acquérir la méthodologie de la note de synthèse
- Acquérir les connaissances théoriques requises en droit hospitalier

Pour l'épreuve orale d'admission

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement le jury
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque apprenant souscrit à un pack d'enseignements adaptés au programme du concours visé. Le cursus associé :

1. **Accès à une plateforme d'enseignement en ligne**, parcours e-learning sur extranet, banque de données de savoirs, bibliographies, méthodologies rédactionnelles.
2. **Production de devoirs en ligne avec 6 entraînements** à périodicité régulière pour la note de synthèse, correction personnalisée par l'enseignant du dispositif et mise à disposition de corrigés types.
3. **Accès au module en ligne « Droit hospitalier »**  
Supports de cours conformes à l'arrêté du concours national d'AAH.
4. **Accompagnement personnalisé tout au long de la préparation.**

## RENSEIGNEMENTS

**Céline LIMOUZY**  
Responsable pédagogique  
Directrice du pôle Concours  
et Adaptation à l'emploi  
Directeur d'hôpital  
celine.limouzy@cneh.fr  
Tél. : 06 71 64 65 90

**Catherine JOULAIN**  
Assistante formation  
catherine.joulain@cneh.fr  
Tél. : 01 41 17 15 66

## SESSION 2016-2017

### DURÉE

6 mois en ligne via la plateforme e-learning.



## LES « PLUS » DU DISPOSITIF DE FORMATION EN E-LEARNING DU CNEH

- Les stagiaires peuvent poursuivre leur activité professionnelle ou leur cursus universitaire en parallèle au dispositif, grâce à l'apprentissage à distance ;
- Les participants sont acteurs de leur formation. Ce dispositif facilite le contrôle individuel des acquis et répond au besoin de souplesse de ceux qui, du fait de leurs contraintes professionnelles ou géographiques, ne peuvent suivre des formations classiques ;
- Par le biais de l'e-learning, chaque candidat dispose de ressources interactives et de parcours pédagogiques personnalisés (supports de cours téléchargeables, corrigés-types, FAQ, forums, chats...) lui donnant l'opportunité de préparer le concours de manière autonome, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'enseignants et de tuteurs professionnels expérimentés, spécialistes des concours administratifs ;
- Les parcours sont organisés par matière et séquencés de sorte que l'apprenant acquière progressivement les connaissances attendues du concours visé.

Réf. : 1536

## Préparation au concours réservé Attaché d'administration hospitalière (AAH) en e-learning



### MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES (Arrêté du 28 juin 2013)

#### Note de synthèse

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs

#### Droit hospitalier

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements de santé et de leurs agents



### BULLETIN D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation à Catherine JOULAIN :

par courrier : CNEH - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79 ;

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

#### COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme  M.

Prénom ..... Nom .....

Adresse personnelle. ....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

Téléphone portable (obligatoire) .....

E-mail personnel (obligatoire) .....

#### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement  Établissement

#### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Paiement joint (obligatoirement)  À facturer à l'établissement

#### COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement .....

Fonction ..... Service/Pôle .....

Adresse professionnelle. ....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail professionnel .....

#### RESPONSABLE FORMATION

Mme  M.

Prénom ..... Nom .....

Téléphone ..... Télécopie .....

E-mail professionnel .....



### TARIFS 2016-2017\*

6 mois en ligne via la plateforme e-learning

Tarif établissement

1 000 €

\*Tarifs nets de taxe

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

#### Formation «Intra» et sur mesure :

La formation "Préparation au  
concours réservé AAH" peut être  
effectuée dans votre établissement  
en fonction de vos besoins  
et de votre calendrier.

#### Cas spécifiques, merci de nous contacter

- Tarifs spécifiques pour tout règlement en autofinancement (paiement individuel).